

## CONSEIL DE SURVEILLANCE Séance du 30 janvier 2023

### Délibération N°01/2023

Instauration des commissions administratives paritaires locales n°1 à 10 et désignation des représentants du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Pau pour y siéger

### MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX DELIBERATIVE

#### Présents :

- **Monsieur François BAYROU**, Maire de Pau, Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur le Docteur Jean LACOSTE**, représentant de la ville de Pau, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur Jean-Louis CALDERONI**, Maire de Bizanos, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur Mohamed AMARA**, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur le Docteur Eric MONLUN**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Monsieur Peter MENARD**, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques (CSIRMT),
- **Madame le Docteur Karine MASSALOUX-TAROZZI**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Madame Céline PORTALET**, représentante des organisations syndicales (CFDT),
- **Monsieur Pierre PEYRE**, désigné par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Madame le Docteur Catherine DUBROCA**, désignée par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Monsieur le Docteur Bernard CENRAUD**, désigné par Monsieur le Préfet,
- **Madame Juliette COLINMAIRE**, Association Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet,
- **Madame Anne-Marie PEENE**, Ligue contre le Cancer, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet.

#### Excusés :

- **Madame Geneviève BERGÉ** représentant le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.
- **Madame Sandrine BARADAT**, représentante des organisations syndicales (CGT),

### MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE

#### Présents :

- **Monsieur Jean-François VINET**, Président du Directoire, Directeur du centre hospitalier de Pau,
- **Monsieur le Docteur Gaël LEDOYER**, Vice-président du Directoire, Président de la Commission Médicale d'Etablissement du centre hospitalier de Pau,
- **Monsieur Didier LARRAZABAL**, Maire de la commune de Pontacq.

#### Excusés :

- **Monsieur Benoît ELLEBOODE**, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- **Madame Josy POUERTO**, Députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques,
- **Madame Marie-Isabelle BLANZACO**, Directrice de la Délégation départementale des Pyrénées Atlantiques, représentant **Monsieur Benoît ELLEBOODE**, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- **Monsieur Vincent MAGINOT**, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Pau.

## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

Vu le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6143-1 (3°) et suivants, l'article R.6143-38, l'article R.1112-81,

Conformément au Décret n° 2003-655 du 18 juillet 2003 relatif aux commissions administratives paritaires locales et départementales de la fonction publique hospitalière, modifié notamment par le décret n° 2022-857 du 7 juin 2022 relatif aux commissions administratives paritaires, locales, départementales et nationales de la fonction publique hospitalière,

Vu la note préparatoire remise aux membres du Conseil de surveillance,

### DECIDE :

D'une part, d'instaurer les commissions administratives paritaires locales n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 du Centre hospitalier de Pau,

Et d'autre part, de désigner les représentants du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Pau pour y siéger :

- Parmi les membres du Conseil de surveillance : Président de droit, M. François BAYROU et reconduction de ses représentants : M. Jean LACOSTE en tant que titulaire et M. Jean-Louis CALDERONI, son suppléant ;
- Parmi les membres titulaires de l'administration de catégorie A : Mme Audrey LIORT et M. Julien MOURET en tant que titulaires, ainsi que Mme Monique VIVONA et Mme Marie MESNARD en qualité de suppléantes.

Fait à PAU, le 21 février 2023

Le Président du Conseil de Surveillance,



François BAYROU.

Pour ampliation,

Le Directeur,



Jean-François VINET.